

Déclaration liminaire CSAL du 21/09/2023

Madame la Présidente,

Depuis 20 ans, les fonctionnaires ont considérablement perdu en pouvoir d'achat. La part de leur revenu qui leur reste pour vivre décevantement est plus maigre de mois en mois avec l'inflation de ces deux dernières années, qui vient se cumuler à une situation déjà dégradée. Les dernières mesures de revalorisation ne sont nullement à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agents et agents publics. Face à une rémunération aussi inconséquente, il n'y a rien que l'administration pour s'étonner que la fonction publique, et la DGFIP au cas particulier, rencontrent autant de difficultés d'attractivité !

Au niveau de la Fonction Publique, du Ministère ou de la DGFIP, Solidaires revendique des augmentations substantielles de tous les éléments constitutifs de la fiche de paie. Ces revalorisations doivent être assurées par des abondements pérennes qui puissent prémunir les agents et les agents de l'érosion liée à l'inflation et permettre de reconnaître à sa juste valeur leur engagement, leurs compétences et leur sens du service public:

La lutte pour la reconquête de notre pouvoir d'achat est devenue une nécessité autant qu'une priorité.

Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques Paris s'inscrira pleinement dans la journée de mobilisation du 13 octobre prochain. À ce stade, les mesures qu'entend prendre le Gouvernement n'ont rien pour nous rassurer. Toujours les mêmes recettes, une obole plutôt qu'un dispositif pérenne de rattrapage de nos rémunérations décrochées de l'évolution du coût de la vie alors que les super profits explosent.

Si on devine bien l'absence de volontarisme d'un Gouvernement qui pour pallier cette augmentation massive du prix des matières premières, se contente d'autoriser la vente à perte des carburants (ventes que seule la grande distribution pourra pratiquer quitte à répercuter la perte consentie sur les prix des denrées alimentaires).

L'absence de revalorisation structurelle de nos rémunérations pèse d'autant plus injustement sur notre pouvoir d'achat que le prix des biens de première nécessité s'envole et que là encore la situation profite aux grands distributeurs et à une industrie agroalimentaire dont les marges ont considérablement augmenté cette année.

Dans son discours ce 1er septembre à l'IRA de Lyon, Stanislas Guérini a annoncé une future loi sur la fonction publique témoignant notamment d'une volonté d'introduire plus d'intéressement et de rémunération au mérite.

Ce dispositif pose la question de l'évaluation de l'ensemble du travail effectué qui ne peut être mesuré scientifiquement. Il repose donc sur une appréciation subjective du chef de service qui pourra faire la part belle au rendement plutôt qu'à la qualité, à l'acceptation des réformes, des fusions et des délocalisations plutôt qu'à une réflexion sur le travail ; à la docilité plutôt qu'à la défense du service public rendu... De nombreuses études font remonter les soupçons de favoritisme et les doutes des agents quant à la compétence des cadres à évaluer la performance.

Et quid des aléas de la vie qui peuvent impacter la « performance » au travail ?

Les personnes malades ou atteintes d'un handicap, les gens confrontés à des problèmes familiaux, en dépression risquent au surplus de subir des baisses de rémunération.

Et que toucheront les femmes enceintes, les temps partiels, celles et ceux qui ont des contraintes familiales fortes, celles et ceux qui mutent et changent de métier, volontairement ou en raison des suppressions de postes ?

Les sources d'iniquité, et donc de frustration et de démotivation sont nombreuses.

Rappelons enfin qu'initialement, notre rémunération, détachée des contingences et aléas politiques, dégagee d'une « méritocratie » individuelle, était pensée comme une garantie de neutralité vis-à-vis des usagers et usagers et reposait sur l'idée d'une recherche collective de l'intérêt général, qui fonde la notion même de service public.

Pour l'ensemble de ces raisons Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite !

Concernant les conditions de travail et la dégradation constante du dialogue social à la DRFIP, nous ne étendrons pas démesurément sur les divers incidents qui ont mis en lumière de graves problèmes de sécurité ou d'étanchéité de certains bâtiments durant l'été.

Nous nous contenterons dans cette liminaire de rappeler combien nos collègues du 17ème comme ceux de Paganini ont pu mesurer en juillet dernier le peu de considération de leur Direction locale.

Nous restons tout particulièrement inquiets du traitement réservé aux collègues du 20ème arrondissement qui ont dû (et doivent toujours travailler) sur un site qui (suite aux dégradations subies par les ouvrants en début d'été) ne peut pas être évacué dans des conditions optimales de sécurité en cas d'incident grave.

Malgré la prétendue « priorité absolue » affichée par la Directrice Régionale dans une note à destination des chefs de services le 12 juillet dernier, les agent-es du site ont pu mesurer que la conduite d'une opération telle que GMBI semblait reléguer les préoccupations relatives à leur sécurité physique au second plan tant l'absence de solutions concrètes de remise en conformité des installations ne semblaient pas interdire la poursuite de l'activité dans les murs.

Mais outre ces évènements qui ont sur la période estivale, alimenté plus qu'il n'en était nécessaire, le sentiment de perte de confiance des collègues dans l'attention que leur porte leur Direction Régionale, c'est un évènement presque anecdotique qui, en cette rentrée, est venu nous fournir une nouvelle illustration du peu de considération pour le dialogue social à la DRFIP.

Le 6 septembre dernier, dans l'auditorium de St Sulpice, était organisé l'accueil des nouveaux agent-es parisiens-nes.

À cette occasion, le discours de la Directrice Régionale n'a pas manqué de surprendre.

En toute franchise les retours « à chaud » que nous en ont faits les collègues circonspec-es présent-es dans la salle ont d'abord provoqué dans nos rangs une hilarité analogue à celle dont vous nous aviez gratifié en séance, Madame la Présidente, lors de l'un de nos premiers CSAL.

Mais rapidement, le rire a cédé la place à l'indignation.

En effet, les agent-es présent-es ce 6 septembre à cette réunion d'accueil, nous ont rapporté qu'outre le calibrage de votre discours (dont une part écrasante était réservée aux rappels des devoirs et obligations du fonctionnaire et une portion nettement plus congrue laissée à la description des conditions de travail) certains de vos propos qui ont de quoi interpeller et dérouter.

Vous auriez en effet, expliqué que les « syndicats demandaient des autorisations d'absences quand il faisait chaud et quand il faisait froid » et ajouté que vous n'étiez « pas là pour leur faire plaisir ».

Inutile de nous attarder sur la dernière partie de l'affirmation.

Cependant très globalement et à notre connaissance, il s'agit de la première fois qu'un ou une Directeur / Directrice Régional-e caricature publiquement et avec autant de mépris les revendications, demandes et interventions des organisations syndicales.

Rappelons pour rétablir une présentation plus conforme à la réalité que nos demandes répétées n'ont jamais visé à obtenir des autorisations d'absences à la moindre variation de température comme vous semblez vouloir le laisser croire. Nous estimons même que notre attachement à défendre nos missions de service publiques en exigeant les moyens de les mener à bien plutôt que leur externalisation ou leur abandon pur et simple (préservation d'un accueil physique, opposition au paiement des créances fiscales chez le Buraliste etc...) nous prémunissait contre ce genre de caricatures aussi grossières qu'infondées et insultantes.

Si durant la crise sanitaire, nous avons fait preuve de responsabilité en œuvrant certes à maximiser la protection des agent-es mais sans toutefois remettre en cause la nécessité de continuation d'un service public même dégradé et minimal, c'est justement parce que nous avons une idée forte du rôle et de l'importance de ce service public auquel nous sommes particulièrement attaché-es.

Par conséquent, ce que nous avons eu à revendiquer récemment est bien différent de ce que vous avez affirmé devant nos collègues : nous avons effectivement demandé que les agent-es soient placés en autorisation d'absence chaque fois que vous n'étiez plus en mesure d'assurer une responsabilité qui vous incombe en votre qualité de Directrice Régionale : celle de garantir la santé et la sécurité des agent-es au travail.

Effectivement chaque fois que la température de l'un de nos sites descendra en-deça ou s'élèvera au-dessus de certains seuils que les agent-es ressentent comme faisant peser une menace pour leur santé ; nous vous demanderons d'assumer cette responsabilité qui est la vôtre : celle de préserver notre santé et notre sécurité au travail (sans par ailleurs contraindre quiconque à télétravailler et à faire ainsi de notre domicile un espace désanctuarisé de repli destiné à palier les insuffisances techniques de nos implantations).

Si ces propos dont nous nous réjouissons qu'ils aient pu quelque peu surprendre nos collègues fraîchement arrivé-es à la DRFIP, dans une administration où les agent-es participent massivement aux élections professionnelles, c'est peut-être avant tout parce qu'au-delà de la caricature que vous avez présentée des demandes des organisations syndicales ; les agent-es ont parfaitement conscience que c'est le relais de leur propre parole que vous avez moqué tout autant que celles et ceux qui les représentent et sont élu-es pour la porter.

Nous craignons dès lors qu'en dépit de leur apparence anecdotique, vos propos ne trahissent une représentation idéologique, stéréotypée et démagogique que vous vous faites des organisations syndicales : une représentation qui expliquerait, au moins en partie, le peu de considération que vous accordez aux revendications portées par nos sections et aux attentes réelles et quotidiennes des agent-es.

D'autres éléments dans votre discours d'accueil de ce même 6 septembre dernier ont par ailleurs eu de quoi surprendre et confirmer nos précédentes craintes : sans la moindre réserve, vous vous seriez ainsi présentée comme une « capitaliste républicaine ». Nous ne chercherons pas à démentir la première partie de votre présentation qui n'est d'ailleurs pas celle qui a été l'objet du plus de questionnements de notre part.

Concernant toutefois la seconde, il nous semblait que le républicanisme était notamment construit autour d'une valeur forte : la croyance en la nécessité de se conformer, quelque-soit notre « rang » aux lois et à l'esprit du droit de la République.

Nous nous étonnons par conséquent, compte tenu de la lecture très personnelle que vous faites du principe du volontariat en matière de télétravail, ou du peu respect des règles de sécurité à Paganini ou encore du dépassement des règles d'affectation auquel nous avons assisté..., que cette idée « Républicaine » ait pu faire partie de celles que vous avez choisi de mettre étonnement en avant pour vous définir.

Concernant les points à l'ordre du jour, les bilans des campagnes IR 2022 et 2023

Comme nous ne cessons de le répéter, les SIP sont aujourd'hui en grandes difficultés et en phase d'être déstructurés !

Nous vous avons en permanence alerté sur la situation catastrophique des services, et sur les conditions de travail inacceptables des agents.

Mais le diktat de la rigueur impose de toujours supprimer des emplois publics (25 % de postes supprimés dans les SIP depuis 2015) selon une méthode strictement comptable basée sur une quête de « gains de productivité » anticipant les bénéfices supposés de mesures telles que la dématérialisation à outrance ou la suppression de la TH et de la contribution audiovisuelle.

Toutes ces orientations se font au mépris du service rendu, et en oubliant le besoin d'accompagnement des usagers (notamment les plus fragiles).

Elles se font en sacrifiant sur l'autel de l'automatisation, la détection d'une fraude dont on a vu avec la fraude RICl qu'elle doit toute son efficacité à l'expertise humaine d'agentes et agents qui ont une connaissance précise de leur métier et de leur tissu fiscal.

Elles se font sans tenir compte des nouveautés auxquelles les services doivent en permanence s'adapter.

Ces nouveautés (telles que GMBI puisqu'il est impossible de parler de la campagne 2023 sans parler de GMBI) déstabilisent durablement l'activité des services (comme les CDIF) et détériorent toujours plus les conditions de travail des collègues... Malgré nos alertes répétées sur les dangers de la mise en place de ce dispositif de campagne et dans le contexte que l'on connaît, l'obstination à déployer coûte que coûte un nouvel outil sans en anticiper l'impact réel aura débouché sur le fiasco qui a fait la Une des médias cet été.

Si la campagne IR s'est officiellement terminée le 8 juin, les services ont connu un afflux inédit en période post-campagne (que ce soit en accueil physique, téléphonique ou par e-contact), afflux principalement dû à la campagne GMBI.

Le choix fait par l'administration de procéder à une campagne et à une déclaration uniquement par voix numérique a provoqué une incompréhension au niveau des contribuables.

L'INSEE rappelait dans une note du 11 mai 2022 que 32 % des personnes de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine déclarent avoir renoncé au moins une fois à une démarche administrative en ligne au cours des douze derniers mois de l'année 2021. Si les trois quarts d'entre elles ont pu effectuer ces démarches autrement (par téléphone, sur place, etc), un quart, soit 8 % de la population totale, a renoncé définitivement à les accomplir.

Pourquoi faites-vous preuve d'une telle tartufferie en refusant obstinément de voir la réalité de cette partie de la population pour qui la numérisation et la dématérialisation forcées restent un facteur d'exclusion ?

Pourquoi continuer à refuser d'admettre que beaucoup de contribuables restent plus à l'aise avec le support papier ?

Pourquoi avoir refusé d'entendre que les informations cadastrales présentes dans GMBI allaient indubitablement provoquer de très nombreuses questions et réactions des contribuables ?

Mais malgré ces alertes auxquelles vous restez désespérément sourds, la réalité vous rattrape constamment et l'accident industriel GMBI n'en est pas la seule illustration.

Comme à l'IR la date de la deuxième émission arrivait à grands pas le 30 juin, et que de très nombreux contribuables continuent et s'entêtent à déposer leur déclaration 2042 papier, vous vous êtes soudainement rendu compte que toute la saisie ne pourrait pas être effectuée à cette date, et vous avez donc enjoint les SIP à ne plus répondre au téléphone.

Quelle contradiction avec votre obnubilation du décroché téléphonique !